

Thème 1 introductif – Le rapport des sociétés à leur passé (4 – 5 heures)

Question	Mise en œuvre
Les mémoires : lecture historique	<p>Une étude au choix parmi les deux suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ; - l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

(BOEN n°8 du 21 février 2013)

I – Sens général du thème en terminale S

Ce thème est traité dans le même horaire qu'en séries ES-L, 4 - 5 heures (évaluation comprise). Là aussi, on ne doit pas rechercher l'exhaustivité, mais permettre aux élèves de comprendre les enjeux de la question.

Dans cette étude, la démarche reste celle de l'historien et non celle des « *communautés de mémoires* » qui tentent parfois de corriger ou de dicter le récit historique. Elle doit bien faire la distinction entre la mémoire des deux conflits et l'histoire. Si ces mémoires ont une histoire, c'est à l'historien d'en restituer l'émergence, l'évolution et les transformations.

Problématique générale du thème

- **Comment les mémoires des deux conflits deviennent-elles pour les historiens des objets d'histoire ?**

Articulation des questions avec le thème

Les deux questions des mémoires de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre d'Algérie partagent un certain nombre de points communs. Elles concernent **des périodes de conflits qui ont des enjeux et une résonance tels qu'ils rompent l'unité de la nation** et divisent profondément les forces sociales et les forces politiques. Les prises de position des différents acteurs de ces mémoires ont des incidences considérables et induisent des jugements moraux particulièrement tranchés. Pour des élèves de terminale qui suivent parallèlement un enseignement de philosophie, l'étude du regard de l'historien sur les mémoires est l'occasion d'une fructueuse réflexion sur l'apport de la démarche historique à la construction de l'esprit critique.

La question des mémoires de la Seconde Guerre mondiale est désormais de plus en plus dans l'histoire et se libère progressivement des enjeux liés aux acteurs survivants et politiquement actifs.

Il n'en est pas encore de même pour **la question des mémoires de la guerre d'Algérie**, encore très proche et brûlante et dont l'histoire est en construction de part et d'autre de la Méditerranée.

II – Propositions pour la mise en œuvre

1. L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Problématiques de l'item de mise en œuvre

- Comment l'historien peut-il expliquer que l'immédiat après-guerre n'ait pas permis l'émergence de toutes les mémoires ?
- Comment les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ont-elles évolué depuis 1945 ?
- Une écriture plus sereine de l'histoire du conflit est-elle aujourd'hui possible ?

Orientations pour la mise en œuvre

On étudie comment s'élaborent les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France. Plusieurs mémoires s'entrecroisent ; celle de la guerre, celle de la Résistance et celles des génocides. Une analyse diachronique facilite l'appropriation de l'étude.

C'est la nécessité de panser les blessures qui a déterminé **la construction des premières mémoires** (l'héroïsation nationale de la France libre, de la Résistance et de la Déportation). D'autres mémoires émergent dans un second temps : celle des victimes des génocides (les Juifs et les Tsiganes), celle ensuite des prisonniers de guerre ou des anciens du STO se nommant « déportés du travail » ; celles des « *Malgré-nous* » alsaciens et lorrains...

Face à ce matériau riche et complexe, **le travail des historiens doit être bien distingué de celui des acteurs des mémoires**. En cela les travaux de Paxton et ceux d'Henri Rousso replacent, au cœur de la problématique, l'historien et son travail critique. A partir de là, l'historien conduit au moins deux réflexions :

- il examine chacune de ces mémoires. Il en relève les oublis, il met en évidence leur discours et leur projet, il en valide ou invalide les éléments en confrontant les discours aux faits que la recherche peut établir ;
- il examine comment des mémoires se réveillent et prennent place dans l'opinion publique et dans les discours d'acteurs politiques, intellectuels, ou dans les communautés mémorielles. Il explique pourquoi telle ou telle mémoire est médiatisée, avec tel ou tel discours et à tel moment, et comment elle alimente les processus de commémorations.

L'enjeu est de se dégager du jeu des pouvoirs et des tendances qui, comme l'hypermnésie, agissent sur la construction des mémoires. L'approche des historiens n'omet pas, dans son récit, l'exemplarité des sacrifices de la résistance active et organisée. Elle ne cache ni les défaillances ni les complicités criminelles.

2. L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Problématiques de l'item de mise en œuvre

La guerre d'Algérie et les mémoires qui lui sont liées constituent aujourd'hui une question plus vive encore que celle de la Seconde Guerre mondiale, par ses implications dramatiques et par son impact sur la manière dont les Français pouvaient penser leur pays. **Le thème s'appuie sur les acquis du programme de première S consacré à la guerre d'Algérie.**

- Comment le contexte a-t-il influé sur la construction des mémoires de la guerre d'Algérie ?
- Comment l'historien écrit-il une histoire du conflit dans un contexte de mémoires concurrentes ?

Orientations pour la mise en œuvre

La fiche d'accompagnement du programme des séries ES-L « *Le rapport des sociétés à leur passé* » propose une approche de l'évolution des mémoires de la guerre d'Algérie.

Les mémoires de la guerre d'Algérie ont été directement influencées par le contexte dans lequel cette guerre s'est déroulée : sentiment de déclin après les défaites de 1940, de Dien Bien

Phu et les Accords de Genève et d'Evian, remise en cause des principes républicains (question de la torture), guerre froide qui divise et oriente les choix politiques, et rôle de la V^e République qui organise le dépassement du conflit dans l'oubli officiel. On peut évoquer rapidement les lois d'amnistie, le silence sur un événement tragique comme celui du 17 octobre 1961, avant que le gouvernement ne reconnaisse officiellement la « guerre » d'Algérie en 1999 et que le président de la République n'évoque les « souffrances » du peuple algérien en décembre 2012.

Les avatars des mémoires de la guerre d'Algérie et leurs évolutions sont rendus plus aisés dans le contexte démocratique français, même si le « travail de mémoire » d'une part et le travail des historiens d'autre part, sont confrontés aux prudences des pouvoirs successifs et au jeu des différents groupes de pression politiques, médiatiques ou mémoriels.

En France, les mémoires sont concurrentes. Les héritiers des factions les plus nationalistes et de l'OAS sont présents dans certains mouvements politiques. Les « rapatriés » d'Algérie et leurs descendants, comme les harkis réfugiés en France et leurs descendants, cumulent une mémoire du pays perdu, une mémoire des violences du conflit et une mémoire douloureuse de leur accueil en France après la guerre. L'historien peut expliquer la « *nostalgérie* » qui porte d'abord sur la période 1831-1945 en la confrontant à la documentation sur la situation réelle des musulmans. Les officiers engagés dans la lutte contre l'insurrection ont une mémoire aux prises avec les contradictions éthiques d'une situation de guerre, tandis que les appelés du contingent cumulent une mémoire de la contrainte subie à faire une guerre qu'ils n'avaient pas choisie et une mémoire de leur participation à une répression dont certains aspects blessent leur sens moral.

L'historien doit également expliquer la « guerre des mémoires » entretenue par le régime algérien en quête de légitimité. En effet, sur l'autre rive de la Méditerranée, le FLN construit sa légitimité sur une mémoire officielle du conflit (héroïsation de la lutte du FLN, oubli ou minoration des violences envers les civils, les messalistes ou les harkis, occultation de la présence berbère). Cette « mémoire officielle » du conflit sert à légitimer le pouvoir du FLN et ne permet guère à l'historiographie nationale de dépasser l'illustration d'un grand mythe fondateur.

Enfin, la présence en France d'une population immigrée d'origine algérienne installée dans l'espace public une mémoire de la guerre qui puise aux sources de la mémoire officielle de l'autre rive de la Méditerranée et de ses mémoires sociales décrites ci-dessus. Elles entrent en conflit sur des questions brûlantes : la colonisation, la violence, la torture, les réparations ...

La volonté de distanciation des historiens n'est donc pas aisée et elle n'a pas été sans polémiques. Elle repose sur les mêmes principes que pour les mémoires de la Seconde Guerre mondiale. Leur travail contribue aux évolutions vers une approche plus distanciée du conflit, comme en témoigne celle de l'historiographie ; par exemple au travers des jugements successifs qu'un même auteur comme Benjamin Stora porte sur ces mémoires.

Orientation pour le baccalauréat

Les sujets de composition suivants sont envisageables :

- En fonction de l'étude menée dans l'année, vous traiterez l'un des deux sujets suivants : l'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ou l'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie.

L'analyse d'un ou deux documents (textes, images, cartes...) peut être demandée à l'examen.

III – Pièges à éviter dans la mise en œuvre

- Parler de la mémoire, alors que seules existent des mémoires.
- Confondre la démarche historique avec un « devoir de mémoire ».
- Aligner le raisonnement historique sur les discours et les projets d'un groupe particulier et de sa mémoire, c'est à dire confondre une mémoire avec l'histoire.
- Confondre le débat historiographique avec un débat éthique ou moral produisant la stigmatisation sans nuance de tels ou tels acteurs.
- Produire un discours de stigmatisation des mémoires sans voir le rôle qu'elles jouent comme matériaux-sources pour l'historien et comme facteur d'intégration des sociétés.

IV – Histoire des arts

Pour le traitement de certains aspects de ces items grâce à l'histoire des arts, et en tenant compte du temps disponible, on se reportera à des exemples donnés dans les paragraphes concernés de la [fiche ressource correspondante pour la classe de terminale des séries ES-L](#). (en ligne sur le site Eduscol). Le cinéma est le grand art des mémoires et constitue une remarquable source pour identifier les mémoires et parcourir un itinéraire de leur histoire.

V – Pour aller plus loin

- É. Conan, H. Rousso, *Vichy, un passé qui ne passe pas*, Fayard, 1994. Réédition augmentée, Coll. Folio, Gallimard, 1996
- R. Dalisson, *Les guerres et la mémoire*, CNRS Editions, 2013
- L. Douzou, *La Résistance française, une histoire périlleuse*, Seuil, 2005
- P. Laborie, *Le chagrin et le venin, La France sous l'Occupation, mémoire et idées reçues*, Bayard, 2011
- B. Stora, *La gangrène et l'oubli*, La Découverte poche, 2005